

## 2. Comment organiser mon année ?

### Au début de l'année scolaire

L'enseignant spécialisé rencontre l'équipe du SESSAD pour recenser les besoins pédagogiques des enfants concernant:

- les suivis réguliers
- les suivis ponctuels (veille pédagogique)
- les observations / les bilans pédagogiques d'entrée

Il rencontre les équipes enseignantes des jeunes à suivre au sein des établissements scolaires (école, collège, lycée...) pour mettre en œuvre le projet pédagogique et proposer un emploi du temps pour planifier les interventions.

### Tout au long de l'année

L'enseignant spécialisé réalise un accompagnement pédagogique des élèves soit individuellement soit en groupe ou au sein de la classe de l'élève.

Pour les nouvelles admissions au sein du SESSAD, l'enseignant spécialisé organise des temps d'observations en classe ou/ et en individuel

Tout au long de l'année scolaire, l'enseignant participe aux réunions projet SESSAD (projet initial, point suivis, synthèse, réactualisation des projets....) et il participe aux Equipes de Suivi de Scolarisation.

Il rencontre les équipes enseignantes et les partenaires (orthophoniste, ergothérapeute...) des élèves suivis.

Il participe aux réunions de fonctionnement du SESSAD et à l'APP (Analyse de la pratique professionnelle).

Il rédige plusieurs écrits professionnels : bilan pédagogique après l'admission, bilan d'accompagnement, projet d'accompagnement pédagogique, compte-rendus de réunions,

Une fois par an, il est amené à rédiger un rapport d'activité.